Le statut associatif pour concilier activité agricole et non agricole

Utiliser l'agriculture comme support d'activités connexes



Statut associatif

Pluriactivité

Valeurs

Bénéfice de la solution

- Multiplier et diversifier les sources de revenu
- Optimiser les sources de financement
- Limiter les charges de personnel

L'Agronaute (44)

Directeur: Antoine DEVINS et 6 permanents Activité agricole, événementiel, animation

Surface: 500 m² de plants et micropousses



LA SAUGE est une association loi 1901 co-fondée par Antoine DEVINS et Swen DERAL en 2015 en région parisienne. L'association a 3 pans d'activités : la production agricole, l'évènementiel et l'animation. Elle se développe à Nantes sous la direction d'Antoine depuis 3 ans où elle est connue via le nom de son site : L'Agronaute (site de l'ancien MIN). La surface du site est de 3500 m², la surface en production agricole étant de 500 m² (plants et micropousses).

L'association est structurée autour de 3 pôles : le pôle événementiel (bar, concerts, after-work, etc.), le pôle production agricole (uniquement de la production de plants et de micro-pousses sur le site de Nantes) et le pôle animation (ateliers pédagogiques). Chaque pôle est piloté par un responsable. La commercialisation de la production agricole est réalisée sur place ainsi qu'auprès de restaurateurs, d'épiceries, via des plateformes en ligne et une jardinerie.

Le modèle économique de la structure repose sur 4 volets : les activités culturelles (35 % du CA), la production agricole (support de toutes les autres activités, mais ne représentant que 10% du CA), les subventions et le mécénat (30% du CA) et les contrats d'animation (25% du CA).

Pour mener toutes ses activités, nous sommes une équipe de 7 permanents à Nantes salariés de l'association (sur une vingtaine de salariés au total à LA SAUGE). Nous accueillons également 5 services civiques et 5 stagiaires en moyenne à l'année, sans compter l'appui bénévole des adhérents.

Notre mission est de favoriser la pratique d'une activité agricole pour le plus grand nombre et dans le respect des écosystèmes vivants.

Cela passe par le fait de se reconnecter à notre alimentation et au cycle des saisons par une activité agricole régulière, de cultiver des savoir-faire indispensables à l'humanité et d'imaginer des solutions collectives à la transition agroécologique.

Nous portons des valeurs associatives, de partage de manière désintéressée.

Utiliser l'agriculture comme support d'activités connexes



Bénéfices et recommandations

- Optimisation des subventions à travers le statut associatif
- Diversification des sources de revenu
- Faible coût de main d'œuvre
- Forte implication des salariés dans la structure à travers le partage des valeurs





Inconvénients ou limites

- Urbanisme transitoire (souvent le propre des projets d'agriculture urbaine)
- Multiplication des sites pour sécuriser la structure

A noter

- Difficulté de mise en œuvre
 Facile / Complexe / Très complexe
- Temps de mise en œuvre
 Immédiat / Sur la campagne / Plus d'un an
- Coût d'investissement et de fonctionnement
 5 000 € / De 5 000 à 20 000 € / > 20 000 €

Conditions de réussite

- Partager des valeurs communes
- Disposer d'une bonne cohésion d'équipe
- Vouloir et être capable de fonctionner, de travailler en collectif
- Avoir les bons outils adaptés à l'organisation

Contacts

Agnès LANNUZEL - 06 45 70 36 87 - agnes.lannuzel@pl.chambagri.fr

https://www.lagronaute.fr/

Financé par